

RÈGLEMENT DU CHALLENGE DÉPARTEMENTAL ORANGE 2022

Pour la saison 2022, le Challenge Départemental Orange 7/10 ans concerne les joueuses et joueurs **nés 2012, 2013, 2014 et 2015** ainsi que les plus jeunes bénéficiant d'une dérogation. C'est un circuit comportant deux types de tournois :

- des tournois dits « **normaux** », se déroulant sur un ou deux jours, en adoptant le **format 5. Montant maximum des droits : 15 euros**
- des tournois dits « **Grands Chelems** » se déroulant **sur deux jours**, avec des tableaux de 16 pour les garçons, de 8 pour les filles, en adoptant le **format 6. Montant maximal des droits : 25 euros**

Attribution des points

Pour chaque tournoi normal :

1er 16 points
2ème 15 points
3ème 14 points
4ème 13 points
et ainsi de suite jusqu'au dernier classé

Pour chaque tournoi Grand Chelem :

1er 32 points
2ème 30 points
3ème 28 points
4ème 26 points
et ainsi de suite jusqu'au dernier classé

Points Bonus :

- ▶ Joueur ayant disputé au moins 5 tournois : 10 points
- ▶ Joueur ayant disputé au moins 10 tournois : 20 points

NB : Tous les tournois du Challenge devront proposer un tableau féminin et un tableau masculin. Si le nombre de joueuses (ce qui peut arriver), est insuffisant pour constituer une poule ou un tableau (moins de 3), celles-ci seront reversées dans le tableau masculin et y marqueront le nombre de points prévu pour leur classement.

Calcul final :

- ▶ Total des points obtenus + Bonus
- ▶ Nécessité d'avoir joué au moins 3 tournois pour intégrer le classement final

NB : Les points acquis en Challenge Orange seront conservés en cas de passage au niveau vert et de participation au Challenge Territorial Vert.

Les 4 premiers du classement final seront récompensés lors d'une remise des prix qui aura lieu en début de saison 2021 (entre autres, places pour les Internationaux Féminins de Strasbourg).